



Assistant d'Enseignement Artistique en Formation Musicale

Catégorie B

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 agents permanents

Leur raison d'être : Composée de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains, la direction de la Culture contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes métropole, dans le cadre des orientations fixées par les élus : permettre l'accès à tous les publics à une offre culturelle et patrimoniale de qualité, accompagner les acteurs culturels et artistiques, contribuer à l'innovation et aux transitions sociétales et environnementales.

Le sens de ce poste :

Au sein du Département Culture musicale, assurer l'enseignement de la formation musicale aux élèves de cycle 1 et 2 d'études du Conservatoire ainsi qu'aux élèves des CHAM et aux élèves du parcours découverte ; contribuer à participer à la réflexion pédagogique ainsi qu'aux différents travaux et projets du département,

Service :

Conservatoire à Rayonnement Régional

Implanté à Rennes depuis plus d'un siècle, le

Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) est un établissement d'enseignement artistique qui accueille actuellement environ 1 900 élèves et déploie son activité dans de nombreux dispositifs en temps scolaire. Le CRR permet une approche du monde musical, chorégraphique et théâtral des enfants. Il propose un enseignement initial et préprofessionnel dans ces domaines artistiques et prépare aux concours d'entrée dans les écoles supérieures.

Vecteur de lien social à l'échelle du quartier, de la ville, de la métropole, du département et de la région, le Conservatoire promeut, au travers de l'apprentissage et de la pratique artistique, l'épanouissement de l'individu au sein du projet collectif et nourrit ses activités et ses projets de la richesse des partenariats qu'il tisse

L'équipe : Département Culture musicale composé de 8 enseignants

Effectif Service : 129 agents dont environ 90 enseignants

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Temps complet (20/20ème sur 36 semaines).

Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi, sur le temps scolaire pour les CHAM, dans le respect des temps de l'enfant

Lieu de travail : Conservatoire, site Hoche: 26 rue Hoche, site Blosne: place Jean Normand, et quartier(s) de Rennes (en fonction des projets mis en œuvre)

Matériel(s) à disposition : Instrumentarium et matériel audio du CRR, PC portable, protections auditives sur demande

Missions de suppléance : Remplacement possible d'un collègue de la même discipline

Assurer des jurys internes

Télétravail : non

Autres : Exposition au bruit.

Diplôme requis : DE en Formation Musicale.

N° du poste : 66055

Date de mise à jour de la fiche de poste : Février 2024

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Assistant d'Enseignement Artistique

Parcours : /.

Éléments complémentaires de rémunération : ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves).

Indemnité pour missions particulières (IMP) ou sujétions le cas échéant..

Vos 3 principales missions :

1-Enseigner une discipline artistique spécialisée dans le contexte d'un projet d'établissement

Concevoir et organiser des cours permettant les liens entre apprentissages techniques, le développement de la créativité et de l'autonomie de l'élève :

- Communiquer techniquement des gestes et savoirs artistiques (corps, voix, langage musical, vocabulaire, culture etc.)
- Communiquer des méthodes facilement utilisables dans l'entraînement quotidien
- Intégrer à son enseignement les conditions d'exercice d'une pratique musicale
- Susciter la curiosité et la motivation en proposant des répertoires adaptés et variés
- Coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le projet d'établissement

Être en veille artistique et pédagogique :

- Identifier et expérimenter de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques.
- Se confronter aux différentes créations artistiques dans sa discipline.

Concevoir et organiser les liens entre apprentissages théorique, formation de l'oreille et développement de la créativité :

- En lien avec les collègues du département, mettre à jour régulièrement les objectifs par année et les moyens à mettre en œuvre (supports, répertoire, méthodes) pour permettre aux élèves de vivre un apprentissage équilibré du langage et de la pratique musicale.
- Pouvoir proposer l'improvisation, la créativité et l'écriture dès les débuts de l'apprentissage pour faciliter les réalisations collectives.

2-Inscrire l'activité dans une dynamique de pédagogie de projet innovant et interdisciplinaire

Concevoir et planifier des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires dans le respect du projet d'établissement et des politiques publiques de la Ville de Rennes :

- Contribuer à la réflexion en cours et à la mise en place d'un projet pédagogique innovant dans le domaine de l'enseignement artistique
- Capacité à imaginer des actions transversales avec les différents départements instrumentaux ou esthétiques, la danse et le théâtre
- Pouvoir guider les élèves dans des pratiques d'improvisation, d'invention ou d'écriture afin de relier davantage geste technique et interprétation : être dans un rapport organique avec le langage musical.

Contribuer à la réflexion en cours visant à rendre les parcours des élèves plus cohérents entre les trois cours (FM, instrument et pratique collective)

3-Assurer le suivi et l'orientation des élèves

Assurer le suivi personnalisé du parcours des élèves

- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Définir un parcours de formation et suivre la progression de l'élève
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix d'orientation, amateurs ou pré professionnels en lien avec les autres enseignants d'un même élève

Évaluer les élèves :

- Mettre en œuvre les indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- Participer à l'organisation des examens et différents temps d'évaluations
- Remplir les bulletins dans les délais et de manière à avoir des éléments permettant d'apprécier le plus précisément possible le parcours de l'élève.

Orienter les élèves :

- Rencontrer les parents, informer et conseiller quant aux contenus des cursus de l'offre du CRR. S'assurer que le parcours de l'élève est suivi dans tous ses aspects.
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des parcours de formation

4-Faire rayonner l'établissement

Participer à des réseaux d'échanges professionnels :

- Être actif et force de proposition au sein du Réseau régional des conservatoires de Bretagne, ou dans des associations professionnelles locales ou nationales

Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement :

- Participer à des échanges avec des acteurs culturels locaux
- Être en lien avec des lieux de diffusion

Développer des projets de création ou de diffusion artistique facilitant l'accès à l'offre culturelle à tous les publics :

- Intervenir dans le cadre de la saison d'action culturelle du CRR
- Intervenir dans le cadre de projets de médiation

5-Œuvrer au bon fonctionnement interne de l'établissement dans le respect du projet d'établissement

Participer aux instances de l'établissement :

- Être présent lors des réunions pédagogiques ou liées à l'action culturelle, conseil pédagogique si responsabilité de coordination
- Travailler de manière transversale et autonome avec les pôles administratifs et techniques de l'établissement.
- Transmettre les éléments indispensables aux activités et au suivi pédagogique à la scolarité

Participer au développement d'une approche collective et à la production du projet d'établissement :

- Être force de proposition pédagogique et artistique, avoir une vision prospective et contextualisée de l'enseignement de sa discipline et de l'enseignement artistique en général, des débuts de l'apprentissage à l'entrée en formation supérieure.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe
- Sens des relations humaines
- Ouvert et réceptif au dialogue et au travail en équipe pluridisciplinaire
- Sens du service public, distance et réserve

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Niveau technique affirmé justifié par une formation complète et reconnue (titulaire du DE en Formation musicale)
- Pédagogue expérimenté
- Être ouvert à l'ensemble des courants musicaux
- Connaissance des cycles d'enseignement du CRR

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du réseau local des partenaires et acteurs culturels du territoire notamment dans les esthétiques relevant du poste
- Capacité à s'inscrire dans un projet pédagogique et d'action culturelle renouvelé et innovant